Compte rendu du CA du CAC - 6 avril 2023

dans les locaux de Peuple & culture 75011 Paris

Présent.es :

- *au 108 rue St-Maur : Nicole Picquart (CA du CAC), Gaëlle Ferval (CA du CAC pour l'Ufisc), Eric Denoyelle, Fanette Bonnet (Réseau Actes If) et les 3 salariés du CAC : J-B Jobard, Marianne Langlet, Isabelle Boyer.*
- *en visio : François Bernard (CA du CAC et e-graine), Jean-Yves Pineau (les Localos)*

Excusés : Gilles Rouby, Edgar Priour, Olivier Picot, Carine Favier et Daniel Royer (tous les 5 membres du CA) ; Jean Lambret, Emma Sammiez (Actes If) et Flavie Van Colen.

-Seuls 3 membres du CA ont pu participer (bien que 8 avaient prévu de le faire), sur les 15 membres qui le constituent, en grande partie du fait des mouvements sociaux et manifestations liés à la réforme des retraites-

[Le CA était précédé d'un temps de présentation de l'Université d'été des Mouvements sociaux -qui sera à l'université de Bobigny du 23 au 27 aout- et de proposition/préparation des ateliers – voir les notes ICI]

Décision / validation
- Le président Gilles ne peut participer du fait du décès de sa mère et le CA décide l'envoie de fleurs pour l'enterrement qui se déroulera mardi.
- Les 6 chantiers du CAC pour 2023
- Compte de résultat 2022 provisoire : - 17.000€ avec 20.000€ de reprise
- Prévisionnel 2023 possiblement équilibré du fait de nouveaux financements (directs et indirects)
- Pistes et stratégies de financements

Présentation des 6 chantiers pour 2023

Pour 2023, six chantiers sont ébauchés dont 2 chantiers centraux : pérenniser le CAC intelligemment (sans se faire concurrence, ni rentrer dans la marchandisation dénoncée) + rendre le Collectif plus collectif.

Les 2 chantiers centraux

1. *Chantier "Pérenniser intelligemment le CAC" (équilibrage budgétaire en déjouant les pièges de la mise en concurrence)- réflexion équilibre des budgets, réflexion sur comment pérenniser les travaux du CAC dans les espaces inter-associatifs, besoin d'une plus grande co-organisation et concertation avec des réseaux proches pour éviter de se marcher sur les pieds et de se faire de la concurrence bête (accord de réciprocité à construire avec les réseaux proches), être plus intelligent dans le recherche de financement, "chasser en meute" avec d'autres ;*

2. *Chantier "Le CAC en 2023, rendre le Collectif plus collectif"- réflexion sur l'évolution de la gouvernance interne du CAC - avec l'appui d'un DLA (porté par PIE) et la formation gouvernance collective du MES --- point sur les nouveaux "compagnons de route" (Florine, Pierre Alain Cardona, Annette Corpart).*

Et les 4 chantiers d'importance

3. *Déploiement de 3 recherches-actions - 2 ANR (ne sommes pas pilote ni porteur, participons) et 1 IFMA (là nous sommes pilote avec des financements ad hoc) qui seront présentées le 12 mai en AG*

4. *Déploiement des interventions de formations, conférences, ateliers - donner corps à des interventions de formation qui pourrait donner plus de poids aux recettes d'activité. 3 projets en cours, sur la subvention, la marchandisation et les libertés associatives. Lien engagé avec Savoirs devenirs via Julien Mass - Francois Bernard souligne que lien à faire avec le MES - JB lien via RA du MES et formation gouvernance collective.*

5. *Chantier "amélioration de la communication des propos du CAC" - notamment le nouveau site wordpress cela permet notamment d'aborder le lien avec les politiques*

6. *Evolution du cadre légale pour les associations : refonte de la Loi ESS + la question d'un statut associatif européen*

Eric questionne sur les pistes de la formation annoncées lors du précédent CA (toujours d'actualité)
Nicole interpelle sur les 3 Recherches-Actions : qu'est-ce qu'on en attend, et que voulons-nous en faire ?

Présentation du CR 2022 provisoire

Le bilan et CR en ligne dans la plaquette du cabinet comptable est remis (pas encore totalement croisé avec la compta 2022).
On reste sur environ -37.000€ de résultat, diminués à -17.000€ par 20.000€ de reprise.

En banque au 1er jan 2023 nous avions (en gros) sur le compte courant 7 800€ et sur le compte livret 77 800€ selon le relevé de banque.

- **J-Yves Pineau :** Pour rebondir sur le premier point, aux Localos nous avons (bien-sûr) les même questions que vous, à ceci près que nous n'avons aucune subvention ni de l'Etat ni de Fondation (1,4 ETP pour les Localos). Nous nous sommes "obligés" à la coopération. C'est à dire que nous ne portons jamais tous seul nos projets et/ou nos prestations. Nous pouvons être moteurs mais nous cherchons toujours en amont des partenaires pour coopérer. La seule entorse à cette règle pour le moment est le plan de formation pluriannuel à destination des membres de Localos qui débute le 12 et 13 mai prochain (avec l'AG le 12 et donc je serai absent pour le CAC et vous prie de m'excuser). Cette formation vise à donner de l'envie et des moyens pour que les membres initient des cercles "Localesques" là où ils vivent et deuxième exception pour les séminaires Localesques. D'autres parts, nous réfléchissons à une autonomie qui serait donnée par la création d'une SCIC (sans dissoudre les associations qui la composeraient) permettant de s'inscrire dans une "recherche action" de production de valeurs d'échanges mais aussi de valeurs d'usages.

Pré-programme des Assemblades https://drive.google.com/file/d/1LfO5KzijgFA_OUfUJF5pkXfwPdj42o9R/view?usp=share_link

Présentation du Budget prévisionnel (ou "réalistesionnel") 2023 - 2024

Budget prévisionnel 2023/2024 du CAC au 3 avril 23

CHARGES	2023 bas	2023 ht	2024 ht	2023 bas	2023 ht	2024 ht	PRODUITS
		pour fonjep r	pour fonjep r		pour fonjep r	pour fonjep r	
ACHATS ET SERVICES EXTERIEURS	29 234	43 010	44 072	11 700	19 000	16 200	RECETTES D'ACTIVITÉS
Compte 60	500	800	1 300	1 200	2 000	2 000	vente produits finis (publications, livrets etc)
Achats d'études et prestations de services		500	950	7 500	13 000	8 200	Prestations (formations, interventions)
Autres matières et fournitures	500	300	350	3 000	4 000	6 000	participation Université d'été
Compte 61	8 550	10 150	9 610				
Locations mobilières	6 500	6 800	7 000	187 928	196 928	190 378	
Entretien, réparation et maintenance in	500	1 500	900	95 428	102 928	111 878	SUBVENTIONS
Primes d'assurance	500	500	500	88 428	89 428	89 428	Etat
Documentation générale	900	1 050	1 210	10 000	11 000	11 000	DJEPVA, FNDVA, formation des bénévoles
Frais de colloques, séminaires, conférenc	150	300		50 000	50 000	50 000	DJEVA (Convention Triannuelle d'Objectif)
Compte 62	20 184	32 060	33 162	14 214	14 214	14 214	Poste Fonjep recherche (2022/2024)
Rémunérations d'intermédiaire et d'hon	5 800	10 110	12 212	14 214	14 214	14 214	Poste Fonjep (2021/2023)
Publications et impressions	1 500	2 000	2 000				
Transports de biens et transport collectif de personnel				0			Régions
Voyages et Déplacements	4 200	6 000	6 000				
Missions (repas extérieurs, hébergement	1 500	1 500	1 500	7 000	13 500	22 450	départements, Communes
Réceptions	500	800	800	7 000	9 500	12 450	Ville de Paris
Université d'été	2 000	5 000	5 000		4 000	10 000	Autres collectivités territoriales
Frais postaux	450	600	600				
Frais téléphone, internet et mailing (pou	1 600	2 000	2 000		voir audessus	voir audessus	Poste Fonjep
Services bancaires et assimilés	120	250	250				
Cotisations	514	800	800				
Formation du personnel	2 000	3 000	2 000	92 500	94 000	78 500	FINANCEMENTS FONDATIONS
IMPOTS ET TAXES	2 300	2 400	2 300	15 000	15 000	15 000	Fondation Monde par Tous
Formation continue	2 300	2 400	2 300	27 500	28 000	13 500	FPH pour DMS
				30 000	30 000	30 000	FPH – Fondation pour le Progrès de l'Homme
CHARGES DE PERSONNEL	188 800	192 800	178 000	4 000	5 000	20 000	Autres fondations (FDF, Civitates, etc)
Total salaires bruts	124 000	126 000	126 000	16 000	16 000		IFMA
Total cotisations patronales	46 600	47 000	47 000				
Autres charges pers. (stages, SC, cha	13 200	13 800		17 206	18 682	16 194	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
Médecine du travail				16 000	17 000	15 000	Cotisations
autre (chq déj montant employeur, p	5 000	6 000	5 000	1 106	1 682	1 194	Dons
AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	0	0	0	100			Produit divers de gestion courante
				500	600	200	PRODUITS FINANCIERS
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS et p	400	500	500	500	600	200	
	400	500	500	1 000	0	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS/reprise
CHARGES FINANCIERES	0	0	0	1 000			
				2 400	3 500	1 900	TRANSFERTS DE CHARGES
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	600	1 000	400	CPAM + prise en charge activité partie+ SC
				1 800	2 500	1 500	Transition pro – FONGECIF
TOTAUX	220 734	238 710	224 872	220 734	238 710	224 872	TOTAUX
				0	0	0	RESULTAT

Rappel des nouveaux conventionnements 2023 (détaillés lors de la journée d'hiver du 9/2/23) :

- ***Appel à manifestation d'intérêt de l'IFMA**** *(Institut Français du Monde Associatif) de* ***16.000€*** pour la poursuite du travail de l'Observatoire citoyen de la marchandisation des associations. Ponctuel 2023.
- *Nouveau projet* ***DMS-Droits et Mouvements Sociaux*** *une convention de 40.000€ est mise au point avec la FPH, co-fondateur du projet entre l'association Sciences Citoyennes (un tiers) le CAC (un tiers* ***13.300€****) et la juriste Marie-Laure Guislain (un tiers) en tant que co-animatrice du projet (si ML ne peut créer sa propre structure, c'est le CAC qui portera son embauche à temps partiel pour suivre le projet).* Budget sur 2023 en préfiguration, pas du pérenne.
- ***Appel à projet émis par l'ANR (Agence National de la Recherche) -*** *le CAC est positionné sur deux projets de recherche qui ont été retenus : l'un porté par JL Laville, l'autre par J. Talpin. Les sommes sont substantielles (jusqu'à 250 k€), mais sont portées par d'autres structures et ne «ruisselleront» que très peu jusqu'au CAC ; elles sont orientées sur le droit et les libertés associatives (suite de l'observatoire des libertés associatives de LA Coalition).*

Concernant la nécessité de dégager 30 à 35 k€ en plus par rapport aux années précédentes en 2023, on a 29 k€ sûrs et probabilité d'avoir un peu de budget via les 2 appels à projet de l'ANR sur les recherches-actions = on devrait pouvoir équilibrer en 2023.

En 2024, on verra la suite éventuellement pour projet DMS et l'IFMA mais pas évident que ce soit renouvelé.

En 2024, nous aurons toujours nos 3 aides au poste fonjep dont le double poste Fonjep-recherche, mais en 2025 cette aide risque de disparaitre … En effet, les premiers Fonjep-recherche qui arrivent à terme ne sont pas renouvelés mais pour les associations qui ont un agrément JEP il pourrait être négocié d'avoir une aide fonjep simple à 7 k€

Point de vigilance (François) : attention que les projets collectifs ne soient pas l'occasion pour les financeurs de donner moins !

Quand une personne est sur une recherche (action ou pas), qu'est ce qui lui reste comme temps à côté pour le fonctionnement de l'association ? Pour réunion, rencontres, intervention, communication, administratif, dossiers financements, vie asso, vie d'équipe ??

**Marianne explicite financement IFMA est acté même s'il doit être resserré en précisant le sujet de la "démarchandisation" (cadre actuel trop large) - le rdv du 17 avril (journée OCMA) permettra de préciser cela.*

DLA : dispositif local d'accompagnement pour consolider les asso employeuses par expertise, outillage, formation, conseils - si accepté sans coût pour l'association.
Le CAC va débuter un DLA avec Paris Initiative Emploi (PIE – une des 2 structures qui porte les DLA à Paris) autour de la gouvernance collective, la demande a été acceptée.
Question de valoriser le temps passé sur le DLA dans le prévisionnel 2023 car va nous demander du temps, mais comment et où ?

A la fois en charge et produit (si coûte 5.000€ de prestation, en équivalent) - mais beaucoup de notre temps est passé à ce que le collectif fonctionne mieux est c'est important (et là cadré par le DLA) et c'est un temps nécessaire (qu'il faudrait de tout façon prendre, même si on n'avait pas eu le DLA).

Comptabilité "politique" plus qu'analytique selon François !

>> questionner Opale pour savoir si on déjà eu le cas de valorisation d'un dla dans leur comptes ?

Échanges sur les pistes produits/financements possibles

Faut-il "**vendre" plus d'études et interventions** en région qui soient rémunérées ?

Localement obtenir des **financements des collectivités territoriales**, au-delà de la ville de Paris.

Notamment des soutiens "politiques" sans pour autant avoir des livrables précis à fournir.

Chercher des **financements pour l'OCMA** (et non pas le CAC qui en cherche pour l'OCMA) via des dynamiques locales ou régionales – cela nécessite d'avoir un travail commun qui prend du temps avant de solliciter des sous... mais prépare doucement le terrain.

Un **CIFRE** (un doctorant d'un labo de recherche qui traite d'un sujet et dont coût est porté par le labo) est-il envisageable pour l'OCMA ? Partenariat avec un labo de recherche et trouver un doctorant dessus.

Pourquoi ne pas aussi viser **des financements européens** ... y aurait-il des possibilités de lever de tels fonds avec nos amis belges par exemple ?? Avec des partenaires ? Cela demande un vrai savoir-faire, mais en alliance serait-ce possible ?
L'Ufisc a émargé aux **financements européens avec du FSE (fonds social européen) et du FEDER**
Cela demande beaucoup de suivi, ce sont des fonds qui ne doivent pas se substituer aux fonds nationaux mais les renforcer et sont souvent portés par les régions (en IDF rajoute des sous-objectifs très exigeants). Côté trésorerie, il existe maintenant des avances.
On peut prévoir un rdv CAC/Ufisc sur le sujet, car il y a des financements possibles mais cela demande d'avoir les reins solides et un administratif hyper précis et outillés.

Questions : augmenter la ligne prestation c'est bien mais nécessité de prendre en compte le "budget humain" correspondant : faire **des formations ok mais quel temps va être nécessaire** pour les permanents (préparation, ingénierie, inscription, communication, animation…) ?

En effet le temps dédié à la formation faut qu'il soit cadré, on veut ne pas devenir une boite de formation lambda

Même à la louche ce serait intéressant **d'avoir un "budget humain" prévisionnel** pour voir où sont les marges (tenter l'exercice).

Focus ressources humaines et temps valorisé

Les fiches de postes des salariés ne quantifient pas les horaires par catégorie.

A la question de pouvoir quantifier le temps mis à une action et le mettre en parallèle à ce que cela a rapporté, Isabelle soulève le problème que, oui en effet on peut calculer par exemple le temps mis pour réaliser la campagne d'adhésion et combien ça a rapporté de cotisation dans la foulée (on a un suivi qui permet de savoir précisément) mais la réalité c'est que les adhésions ça dépend aussi des actions menées avant, des luttes, les enquêtes réalisées et diffusées, de la sortie de livrets, des réunions publiques ou webinaire, de l'Université d'Eté, bref de l'actualité et non seulement de la qualité du message, il est difficile de tout prendre en compte.

Le bénévolat valorisé est à travailler (y compris celui des salariés) et concernant les retraités on pourrait considérer que leur "retraite" serait plus un « salaire à vie » mais diminué.
Ce serait bien aussi de travailler sur les retraités qui ne sont pas bénévoles.

>> ! Si dans le CR 2022 on fait apparaître "le bénévolat valorisé", il faut pareil dans le BP 2023/2024

Rester vigilent et bien rester dans notre projet associatif dans nos recherches, y compris dans nos "offres de formations", aller sur des sujets comme les CIS qui ne sont proposés par personne d'autre.
Ces recherches infinies de financements peuvent nous faire rentrer dans la "marchandisation"…

Focus formation
Peut-être ne faut-il pas appeler les formations, ainsi puisqu'il y a les fourches caudines de qualiopi mais plutôt "agitations militantes" ou des "actions collectives" ?
Dans le cadre du DLA qu'on va débuter, les formations proposées sont nommées "ingénieries collectives" ou "accompagnements collectifs".
E-graine a développé un projet de SCIC dans l'objectif de mettre en place un « commun de la formation », afin de ne plus être sur un système concurrentiel entre EP et TES mais plutôt dans une complémentarité.
Donc tentative de rassembler des petites structures et des prestataires indépendants.
Il y a 5 organismes associés à E-graine *(e-graine est un mouvement associatif d'éducation populaire composé de bénévoles et de professionnel·les, regroupé·es au sein d'associations locales).*

- Le CAC est candidat pour en devenir membres.

Le *Collectif pour une éthique en travail social* avait fait des formations mais avait perdu la possibilité avec Datadock puis Qualiopi – le CAC a passé le cap de Datadock mais pas Qualiopi.

Pour les cadres de l'action sociale il y a des possibilités concernant la formation, Eric proposera quelques pistes et contacts.

Ufisc voudrait dans ce cadre s'outiller pour penser nos modèles économiques : comment regarder les modèles qui s'inventent dans différents assos/réseaux ?
Comment traiter la question de l'évaluation pour sortir de l'injonction à la mesure d'impact... ?

Formations déjà prêtes / pensées :
1- JB a fait un déroulé de son atelier bien rôdé autour de son livre sur les libertés associatives
2- une formule clef en main a été développée par G Jurado pour intervenir auprès des collectivités territoriales ou même les élus "connaitre les associations citoyennes"
3- "Connaître et se situer dans le monde associatif " : atelier interactif en partant de l'expérience associative des personnes et en s'appuyant sur un quizz qu'on a construit.

Distinguer **formations et interventions**
+ Formations syndicales
+ Formation dans les partis politiques

Eric rappel qu'il y a quelques années on qu'avait bien avancé sur le projet de formation et même formalisé plusieurs programmes… qui ont ensuite été mis de côté (faute de temps, public et lourdeurs adminsitratives).

En effet quand on ne suit pas tous les chantiers et ne participe pas régulièrement aux réunions de coordination hebdo, on ne se rend pas compte de tout ce qui est fait, produit, prévu, projeté

Prévoir de Mieux communiquer

La communication existe et fonctionne déjà bien au CAC rappelle Gaëlle, entre l'heure de la sirène, le klaxon, les communiqués, mailings, bulletins internes, CR de toutes les réunions avec les liens envoyées après, rappels …

Positionnement autour **du CER** (contrat d'engagement républicain) : attention à ne pas montrer à la fois qu'on peut le signer ET qu'on veut qu'il soit retiré, abrogé.
Nécessité de s'allier avec LMA sur ce chantier car sommes vraiment raccord*. D'ailleurs cet accord et cette union avec le Mouvement associatif montre bien que la situation est grave.*
Mais en attendant l'abrogation du CER (qui va prendre du temps), finir et éditer ce guide en allant chercher un soutien politique.
Darmanin "joue" dans notre camp (cyniquement) avec ses propos si provocateurs (Soulèvements de la terre + LDH), on aura plus d'alliés, des personnes qui commencent à mesurer l'ampleur de la répression mise en place.